



En visite au Complexe agro-alimentaire d'El-Kseur
Investissement : Saida Neghza pour des «mesures courageuses»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5331 - Mardi 23 mars 2021 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou
La neige a bloqué pas moins de cinq axes routiers

Page 16

Législatives du 12 juin

Clôture aujourd'hui de la révision des listes électorales

Page 2

Zéro Covid s'annonce dans le pays

Par Mohamed Habili

Au rythme où va la baisse du nombre des nouveaux cas en Algérie, depuis deux jours sous la barre des 100, les premières grandes chaleurs ne seront pas arrivées que la pandémie sera déjà jugulée. Tout l'effort devrait se porter alors sur la vaccination, dont on ne parle plus guère. A se demander même si du moins elle poursuit son bonhomme de chemin. D'ici là, évidemment, il faut toujours craindre que l'abandon de plus en plus marqué des mesures barrières dans la rue, et ailleurs que dans la rue, ne réussisse à la faire repartir à force de constance. Encore qu'un tel retournement de conjoncture soit peu probable, sauf survenue d'un nouveau variant bien plus contaminant que ceux qui sont déjà en circulation. Autrement le retour des beaux jours devrait profiter à tout le monde, y compris donc aux pays le plus durement frappés par le Covid-19. En termes d'impact, le contraste est si frappant d'un continent à l'autre, entre l'Afrique et l'Europe par exemple, que la bonne comparaison n'est pas entre deux pays, l'un européen et l'autre africain, car leurs chiffres respectifs sont si éloignés les uns des autres qu'ils sont sans commune mesure. Ils ne sont pas comparables, en fait. La bonne comparaison, celle qui est la plus à même de résumer la situation, c'est celle qu'il faut faire entre un pays européen pris comme modèle des autres, la France par exemple, et l'Afrique dans son ensemble.

Suite en page 3

Si le stress hydrique persiste

La coupure d'eau un jour sur deux n'est pas écartée



PH/D. R.

Pour faire face au stress hydrique dû à la rareté de la pluviométrie, l'ADE, qui alerte sur le risque que cette situation peut engendrer, annonce d'ores et déjà des mesures drastiques à l'effet d'économiser cette denrée vitale qui se fait davantage désirée. Parmi elles, l'aménagement des horaires d'alimentation en eau potable au début de l'été. Page 2

Affaire d'atteinte à l'ordre public

Mandat d'arrêt international requis contre Zitout, Aboud Hichem et Amir DZ

Page 4

L'approvisionnement du marché perturbé depuis plusieurs jours

Huile de table, Rebrab rassure

Page 3

Si le stress hydrique persiste

La coupure d'eau un jour sur deux n'est pas écartée

■ Pour faire face au stress hydrique dû à la rareté de la pluviométrie, l'ADE, qui alerte sur le risque que cette situation peut engendrer, annonce d'ores et déjà des mesures drastiques à l'effet d'économiser cette denrée vitale qui se fait davantage désirée. Parmi elles, l'aménagement des horaires d'alimentation en eau potable au début de l'été.

Par Louisa Ait Ramdane

Le manque de pluie se fait cruellement sentir dans le pays. L'Algérienne des eaux (ADE) devra faire face, durant les mois à venir, à un déficit irrégulier en eau et changer radicalement sa gestion de cette source vitale afin d'éviter une situation catastrophique. A noter que le service de distribution d'eau est déjà perturbé dans plusieurs communes de la capitale.

La couleur est annoncée. Une démarche économique de l'eau est rendu publique. L'Algérienne des eaux dévoile ses mesures d'urgence décidées pour faire face au stress hydrique et des restrictions dans la distribution de l'eau potable viennent d'être mises en œuvre par l'unité ADE. Selon les données récentes publiées par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), le pays enregistre une moyenne de 44 % de remplissage des barrages. Cependant, les barages et autres eaux de surface ne représentent que 40 % des ressources utilisées pour l'alimentation en eau potable.

Selon le directeur général de l'ADE, Hocine Zair, le stress hydrique impose une nouvelle politique de distribution de l'eau consistant en la réduction des plages horaires de distribution. Soutenu par le dessalement de l'eau de mer et l'eau souterraine, le DG de l'ADE estime que cela n'est toujours pas suffisant et l'on doit passer à une démarche économique de l'eau pour ne pas dire «programme de rationalisation de l'eau». Plus explicite, il

annonce d'ores et déjà des mesures drastiques pour tenter d'économiser cette denrée précieuse. «Il y a de notre sécurité alimentaire de préserver cette denrée vitale», a souligné l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Le responsable de l'ADE a confié que l'amélioration de la distribution demeurera tributaire de l'augmentation du débit et des capacités de remplissage des stations de stockage par de fortes précipitations. Et pour contrecarrer cette crise, l'ADE décide d'une réduction des plages horaires de distribution, et si le manque d'eau n'est pas compensé par ailleurs, elle passera inévitablement à un jour sur deux. «Une réduction des plages horaires de distribution s'impose, sauf reconstruction et atteinte d'une situation améliorée par des précipitations jusqu'à mai prochain». Dans le détail, le premier responsable de l'ADE dit qu'«actuellement, cette plage horaire de distribution de l'eau qui est de 10 à 18 h va être réduite et ramenée d'abord entre 6 h et 2 h». Toutefois, dans certains cas, a-t-il précisé, surtout là où l'eau manquante n'est pas compensée, «on va passer inévitablement à un jour sur deux».

S'exprimant sur le début d'application du nouveau programme de distribution, l'intervenant a écarté toute restriction pendant le mois de ramadhan. «Le programme actuel va être prorogé jusqu'à l'après-ramadhan, donc pas de restriction durant le mois sacré», a-t-il affirmé, indiquant que la démarche préconisée sera appliquée, par contre,



dès le début de la saison estivale, «si le topo de remplissage des barrages ne s'améliorera pas d'ici là».

Pour parer à la situation de réduction des réserves, les pouvoirs publics viennent de décider de confier la réalisation, en urgence, à des entreprises publiques de quatre stations de dessalement, au niveau de Zéralda, Ain Benian, Palm Beach (wilaya d'Alger) et Bousmail (wilaya de Tipaza), a rappelé l'invité de la radio, expliquant que le but de ces projets était d'atténuer le stress hydrique au niveau de la capitale. Le programme national actuel de dessalement est doté de 11 stations produisant plus de 2 millions m³ d'eau/jour. Pour Hocine Zair, le changement climatique impose de s'appuyer sur le dessalement de l'eau de mer, permettant ainsi de réserver l'eau des barrages aux régions des Hauts-Plateaux

et à l'irrigation. S'agissant du rendement des réseaux de distribution d'eau, le DG de l'ADE a fait savoir que près de 20 villes du pays connaissent actuellement des travaux dans le cadre de la rénovation de leurs réseaux, dans l'objectif d'améliorer leurs rendements. Au niveau de la capitale, il l'estime entre 60-65 %, ajoutant que les fuites

au niveau de la wilaya d'Alger ne dépassent pas les 23 %. En outre, il a fait savoir que le coût moyen de production était de 60 dinars/m³ alors que le prix de commercialisation du mètre cube au niveau national est de 6,30 dinars, le différentiel étant compensé, a-t-il dit, par les subventions de l'Etat.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 98 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus qu'hier (2), portant à 3 061 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 98 cas, soit 5 cas de plus par rapport au bilan d'hier (93), pour atteindre, au total, 116 257 cas confirmés.

R. N.

Législatives du 12 juin

Clôture aujourd'hui de la révision des listes électorales

La révision exceptionnelle des listes électorales en prévision des élections législatives du 12 juin prochain sera clôturée aujourd'hui, une opération qui a duré huit jours et dont l'objectif était de mettre à jour le fichier électoral. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait signé jeudi dernier le décret portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). C'est ainsi que l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) avait invité les citoyens et les citoyennes non inscrits sur les listes électorales, en particulier ceux âgés de 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire au niveau de la commission communale de révision des listes électorales dans la commune de leur résidence. Les citoyens résidant à l'étranger ont été invités, pour leur part, à se rapprocher des commissions de révision des listes électorales au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription. Lors du référendum sur la révision de la Constitution du 1^{er} novembre 2020, le corps électoral s'élevait à 24 475 310 électeurs et électrices, dont 23 568 012 résidant en Algérie et 907 298 à l'étranger, selon les chiffres communiqués par l'Anie.

Des élections démocratiques traduisant le véritable changement

Intervenant dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, le chef de l'Etat a mis l'accent sur la nécessité de «mettre tous les moyens financiers et matériels à la disposition de l'Anie pour lui permettre de s'acquitter de ses missions dans les meilleures conditions». Il a instruit de prendre «toutes les dispositions administratives et financières relatives à l'appui et à l'encouragement de la participation des jeunes à cette échéance électorale, pour concrétiser des élections démocratiques qui traduisent le véritable changement». Le chef de l'Etat a également ordonné d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de leur impression au profit des jeunes candidats et de charger les services des walis de créer un mécanisme administrativement adéquat. Le président de l'Anie, Mohamed Charfi, a fait état dimanche du retrait de près de 700 formulaires de candidature par les partis politiques et 300 autres formulaires par des candidats indépendants, en prévision des législatives. Compte tenu de l'expérience acquise par

ses membres et délégués lors des précédentes échéances, l'Anie est «déterminée» à organiser des élections où les voix des électeurs «seront protégées», a-t-il poursuivi, ajoutant que «le nouveau mode de scrutin a mis en place toutes les garanties au profit de l'électeur pour dessiner les contours de la carte politique du pays». L'organisation d'élections législatives figurait parmi les engagements pris par le Président Tebboune, dans son programme politique en 54 points. Dans un discours à la Nation prononcé le 18 février dernier, il avait annoncé la dissolution de l'APN et l'organisation d'élections législatives anticipées. Dans une entrevue début mars avec des responsables de médias nationaux, le chef de l'Etat avait indiqué qu'un changement profond du gouvernement interviendra après les prochaines élections législatives. «en fonction de l'issue de ces échéances».

Impératif de moraliser la vie politique

La convocation du corps électoral est intervenue après l'approbation en Conseil des ministres, le 7 mars dernier, d'un projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral. Le président

de la République avait donné, lors de ce Conseil, des orientations consistant notamment en la nécessité de bannir dans toutes les étapes du processus électoral l'argent, sous toutes ses formes, notamment l'argent sale, «en concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats».

Il avait aussi insisté sur la moralisation de la vie politique «en barrant la route à toute tentative de manipulation consacrée par l'ancien code électoral» et sur «le recours impératif aux commissaires aux comptes et comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement».

Le Président avait, en outre, appelé à la révision de la condition d'âge pour la candidature des jeunes et au relèvement, à la moitié au lieu du tiers, de leur quota sur les listes électorales, ainsi que l'augmentation au tiers, du quota des jeunes universitaires sur les listes électorales, «en appui aux compétences nationales et diplômées des universités à travers tout le pays», tout en plaidant pour l'encouragement de la représentation de la femme, en parité et égalité sur les listes électorales, afin d'abroger le système des quotas.

Meriem Benchaoua

En visite au Complexe agro-alimentaire d'El-Kseur

Investissement : Saida Neghza pour des «mesures courageuses»

■ D'une capacité de production énorme de 550 000 tonnes par années d'aliments de bétails, le complexe agro-alimentaire (CAA) d'El-Kseur continue son ascension économique en dépit des difficultés auxquelles il est souvent confronté dont la lenteur des remboursements des produits subventionnés auprès des administration fiscale et douanière, ce qui freine son élan de développement.

Par H. Cherfa

Un élan qui a pris un coup dur aussi durant la crise sanitaire née de la pandémie du Coronavirus qui a duré de long mois de l'avis même de son PDG M. Belhadj Mohamed et le contrôleur de gestion de l'entreprise avec qui nous nous sommes, longuement, entretenus hier sur place. Justement, à l'occasion, Mme Saida Neghza, présidente de la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA) qui était présente sur les lieux afin de s'imprégner des difficultés auxquelles est confrontée cette grande entreprise, qui est leader en la matière dans la région, a plaidé pour des mesures courageuses pour soutenir l'investissement et aider les entreprises à dépasser leurs difficultés. Pour la présidente de la Confédération Générale des Entreprises

Algériennes et Directrice Générale de la Sarl Soralcof Algérie, "les subventions imposées aux entreprises doivent être supprimées, car les remboursements sont très lents et asphyxient les entreprises". Et d'ajouter : "elles doivent être versées directement aux concernés et libérer les entreprises de ce lourd fardeau". Les subventions sont souvent un frein aux entreprises et à leurs investissements sans compter les difficultés d'ordre bureaucratique auxquelles sont confrontés, à tous les niveaux, les chefs d'entreprises. Le PDG de CCA d'El Kseur dira que "les difficultés sont nombreuses mais, le financement de nos projets reste le plus dur pour nous car, nous sommes découragés dès que nous voulons aller de l'avant ; les nouvelles mesures adoptées récemment devraient nous ouvrir les portes qui nous été fermées et les lenteurs dont le traitement



Ph.D. R.

de nos dossiers d'investissement". Notons que cette entreprise a ouvert une nouvelle ligne de production sur ses fonds propres alors qu'elle emploie près de 500 employés comme elle s'est attelée, dans la stratégie de développement, à réduire

les coûts du travail par l'amélioration de son taux d'intégration par l'acquisition de certaines pièces au niveau local et leur fabrication. Elle est également en phase de certification ISO 9001 et ISO 22000.

H. C.

«Nous allons soumettre un rapport détaillé au gouvernement»

Le Jour d'Algérie : Aujourd'hui, vous êtes venues visiter un complexe industriel important dans la région, qu'il en est au juste l'objet ?

Saida Neghza : Effectivement, je suis aujourd'hui ici afin de poursuivre le programme de visites des entreprises que j'ai entamé, il y a de longues semaines, afin de m'imprégner des difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises nationales depuis des années, les répertorier et intercéder auprès des hautes autorités du pays en vue de transcender les problèmes qui freinent leur développement et aider à booster l'économie de mon pays. J'ai visité de nombreuses entreprises actives dans différents domaines, dans plusieurs wilayas du pays, à l'Ouest comme à l'Est, et nous

sommes, moi et l'équipe, en phase d'étudier les dossiers qui nous ont été présentés par les chefs d'entreprises et leurs propositions. C'est un travail qui demande un peu de temps.

Les difficultés auxquelles est confronté le président de CCA El-Kseur sont-ils les mêmes qu'ailleurs ?

J'ai visité de nombreux complexes industriels à Annaba, Chlef, Oran et ailleurs, je peux vous confirmer qu'en majorité ce sont les mêmes problèmes qui refont surface. Ce sont souvent des blocages d'ordre administratif et financier qui me sont exposés à chacune de mes rencontres. A titre d'exemple, on retrouve des entreprises qui disposent de plus de 60 milliards de produits en stock et

ils ne sont pas aidés car les institutions financières leur font des pressions au lieu de les aider par le rééchelonnement de leurs crédits.

Comment comptez-vous intervenir pour trouver des solutions aux problèmes dont souffrent les entreprises ?

Nous avons recensé jusqu'à présent 1200 entreprises et nous poursuivons toujours nos visites pour mieux comprendre leurs soucis. A la fin, nous allons rédiger un rapport détaillé et nous allons le soumettre au gouvernement avec des propositions concrètes pour la levée de toutes les contraintes et la relance des entreprises en souffrance.

H. C.

L'approvisionnement du marché perturbé depuis plusieurs jours

Huile de table, Rebrab rassure

Issad Rebrab, le patron de Cevital, s'est exprimé, hier, sur les perturbations que connaît, depuis quelques jours, le réseau de distribution de l'huile de table. Rebrab a rassuré quant à la disponibilité de ce produit et a dérogé toute responsabilité quant à la tension que connaît le marché. «Il n'y a pas de problème de production d'huile de table dans le pays, nous avons même un surplus qui nous permet de couvrir à 130 % les besoins du marché national», a-t-il affirmé. «La production se poursuit dans les meilleures conditions au niveau de toutes nos usines, contrairement à ce que rapportent certains médias, le groupe a un surplus de production et d'entreposage», a rassuré Issad Rebrab qui était

en visite au siège de l'Agence du commerce extérieur (Agex), en compagnie du ministre du Commerce, Kamel Rezig. La déclaration du patron du premier groupe agroalimentaire national intervient alors qu'une crise de l'huile de table suscite appréhensions et indignation des citoyens, à quelques jours seulement du début du mois de ramadhan. La pénurie de ce produit de première nécessité a vu différents intervenants échanger des accusations quant à l'origine du problème. Dimanche dernier, Khaled Belbel, président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), a accusé ouvertement les commerçants détaillants d'être responsables de la perturbation de l'approvi-

sionnement du marché national. Il a expliqué que «les commerçants au détail ont causé cette pénurie des huiles de table sur le marché» en prétextant la rareté de ces produits au niveau des grossistes et des producteurs. Selon lui, la raison «réelle» de cette perturbation est due au «refus» de ces commerçants d'appliquer les directives des services du ministère du Commerce instaurant «l'obligation» de facturation sur toutes les transactions réalisées par tous les acteurs du marché, «à tous les niveaux».

Ce système de facturation, ajoute l'orateur, est considéré «pénalisant» par les commerçants au détail, vu que les transactions facturées sont «impossibles», que les détaillants esti-

ment que leur marge bénéficiaire est «négligeable» s'ils achètent avec des factures les huiles dont le prix est plafonné par l'Etat. Les détaillants, explique le président de la fédération, se fournissent auprès de plusieurs grossistes en achetant de petites quantités au prix du détail, ce qui les exempte de la facturation, ajoutant que ces mêmes commerçants écoulent, par la suite, leur marchandise «à des prix plus élevés en faisant croire à l'existence d'une pénurie» et à l'achat de leur produit plus cher auprès des grossistes et autres fournisseurs. Un responsable des commerçants, affilié à l'Union générale des commerçants et artisans algériens s'exprimant, hier, sur Ennahar Tv, a rejeté les accusa-

LA QUESTION DU JOUR

Zéro Covid s'annonce dans le pays

Suite de la page une

Alle seule la France a rapporté presque autant de cas confirmés que toute l'Afrique. Pour ce qui est des décès, la différence n'est pas si grande, l'Afrique enregistrant cependant un plus grand nombre. Le même exercice, mais impliquant les deux continents, fait ressortir en revanche une telle différence que l'on se demande si c'est bien la même maladie qui a circulé et circule encore dans ces deux parties du monde. Près de 40 millions de contaminations en Europe, à peine plus de 4 millions dans toute l'Afrique. Moins de 110 000 décès en Afrique, près de 900 000 en Europe. Qui aurait cru au début de la pandémie qu'un tel tableau serait possible ? La première l'OMS a conçu la crainte que le nouveau coronavirus ne décime l'Afrique. Alors que celui-ci circulait déjà en Europe, et qu'il frappait durement l'Italie, il se trouvait encore des pays pour croire que cela ne leur arriverait pas, car leur système hospitalier serait bien mieux fait, bien mieux portant que celui de l'Italie. Nombre de ces pays aujourd'hui ne sortent d'un confinement que pour rentrer dans un autre. Partout en Afrique, la pandémie est en déroute. C'est aussi le cas en Asie. Cela veut dire que le temps où elle retombera d'elle-même n'est pas bien loin désormais. C'est déjà le cas en Chine, où les nouvelles contaminations se montent depuis plusieurs mois déjà à moins d'une dizaine par jour, et encore, pas tous les jours. Même constat dans d'autres pays asiatiques, mais aussi dans une partie de l'Afrique. Ce pourrait être le cas en Algérie à l'approche de l'été. Pour ces pays, s'il faut vacciner, c'est moins par crainte d'un rebond interne que d'une nouvelle contamination depuis l'extérieur. Dans le pays, il s'en trouve pour avancer que si l'épidémie régresse, c'est parce qu'elle a déjà suffisamment circulé pour induire un certain degré d'immunité collective. C'est ce que suggérerait un sondage réalisé par un organisme public. Résultat pour le moins surprenant, sachant qu'aucun des pays les plus infectés, parmi lesquels ceux où la vaccination est la plus avancée, n'a encore rapporté une information de ce genre.

M. H.

tions portées contre les détaillants, invoquant une dérégulation du marché qui survient à chaque approche du ramadhan. Il a aussi affirmé que l'imposition de la facturation a réduit considérablement la marge bénéficiaire des petits commerçants, qui ne pouvaient pas vendre au même prix d'achat puisqu'ils ont des charges et location à payer.

Aomar Fekrache

Destinées à l'irrigation agricole

Le nombre des stations d'épuration augmentera à 29 en 2021

■ Le nombre des stations de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) exploitées dans l'irrigation agricole, devrait augmenter à 29 en 2021, contre 21 stations actuellement, a appris l'APS, hier, auprès de l'Office national de l'assainissement (ONA).

Par Hamid N.

L'ONA exploite actuellement 160 stations d'épuration à travers 44 wilayas du pays, dont 21 stations utilisées à des fins agricoles. Ces derniers seront renforcées par huit autres stations en 2021, selon la même source.

En 2020, un volume de 18 millions m³ d'eaux épurées par ces STEP, a été utilisé dans l'irrigation de 11 494 hectares de superficies agricoles, soit un taux de 31 % du volume épuré par les 21 stations concernées.

L'Office estime, dans ce cadre, que la démarche de la réutilisation des eaux usées n'est plus «une option», mais plutôt

«une solution impérative» qui s'inscrit dans les dimensions de la stratégie nationale de la réutilisation des eaux traitées, élaborée par le ministère des Ressources en eau.

Affirmant sa détermination à mettre en œuvre son plan d'action qui vise à promouvoir la réutilisation des sous-produits de l'assainissement en généralisant cette pratique à d'autres STEP, l'ONA a annoncé également l'intégration d'un système de traitement tertiaire dans 16 STEP. L'intégration d'un système de traitement tertiaire dans 16 STEP concernera des stations en exploitation, des stations en cours de réalisation et des projets neufs, précise l'ONA.

H. N.



Ghardaïa

Plantation de 1 700 arbustes à travers la wilaya

Quelque 1 700 plants de différentes essences forestières seront mis en terre du 22 au 29 mars courant, à travers plusieurs sites et espaces situés dans les localités de la wilaya de Ghardaïa, a révélé, hier à l'APS, le conservateur local des forêts.

L'opération, dont le coup d'envoi a été donné symboliquement hier au lieu-dit Zone des sciences, dans la commune de Bounoura, par la plantation d'une centaine d'arbustes, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des forêts, a indiqué Mohamed Salah Lafdhal.

La plantation de différentes espèces

de plants forestiers et floristiques adaptées au climat aride de la région, lancée dans les tissus urbains et périurbains des différentes localités de la wilaya, s'inscrit dans l'esprit du slogan de cette année «Forêt et éducation : apprendre à aimer les forêts».

Elle vise, outre la création de zones d'ombrage pour la population, à éveiller l'intérêt des élèves pour les encourager à être plus actifs en matière de protection de l'environnement et à faire naître chez la jeune génération une culture de préservation des ressources naturelles et le respect de l'arbre et de l'environnement, a-t-il indiqué.

Quelque 12 000 arbustes ont été mis en terre dans la wilaya de Ghardaïa depuis l'opération de reboisement lancée en octobre dernier dans le cadre de la campagne 2020-2021, qui se poursuit dans la wilaya pour atteindre à la fin mars 14 000 plants, soit le programme prévu pour la wilaya, a précisé M. Lafdhal.

Dans le cadre d'une action de communication initiée par la Conservation des forêts, à l'occasion de cette Journée mondiale de l'arbre, ont été entamées des opérations de sensibilisation de la communauté universitaire et scolaire, ainsi que de la société civile, sur l'importance

socio-économique et écologique de l'arbre pour créer une dynamique de mobilisation autour du programme de reboisement, a-t-il ajouté.

Un atelier d'information et de sensibilisation à l'importance de l'arbre, suivi d'une exposition qui se veut l'expression du rôle décisif de l'arbre dans la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, a été initié dans les différentes communes de la wilaya afin de sensibiliser d'une manière commentée et ludique les élèves à la culture écologique et environnementale ainsi qu'au lien existant entre l'Homme et l'arbre, a-t-on fait savoir.

Maya H.

Affaire d'atteinte à l'ordre public

Mandat d'arrêt international requis contre Zitout, Aboud Hichem et Amir DZ

Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a requis, dimanche, le placement sous mandat de dépôt de l'accusé Mansouri Ahmed, et l'émission d'un mandat d'arrêt international contre les accusés Zitout Mohamed Larbi, Aboud Hichem, Boukhors Amir et Mohamed Abdellah, poursuivis dans «une grave affaire pénale d'atteinte à l'ordre public et la sécurité et la stabilité de l'Etat».

«Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais porte à la connaissance de l'opinion publique les faits d'une grave affaire pénale d'atteinte à l'ordre public, à la sécurité et la stabilité du pays, une affaire en cours de traitement judiciaire après de profondes investigations menées pendant plusieurs mois ayant permis d'identifier ses commanditaires, parmi eux des activistes sur la Toile», a précisé un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais. «Il s'agit de l'affaire du dénommé (M.A) qui utili-

sait des documents falsifiés pour retirer des pièces d'identité, des documents de voyage. Il a également créé des sociétés qui lui ont permis de bâtir un réseau de financement d'activités subversives à travers le Mouvement Rachad. Parmi les commanditaires figure le nom du dénommé Zitout Mohamed Larbi au sujet duquel les investigations ont prouvé plusieurs rencontres avec le dénommé (M.A) dans des pays voisins, où il a reçu des sommes importantes utilisées sous le couvert des sociétés pour le financement des activités secrètes du Mouvement Rachad, notamment la location de biens pour abriter les réunions dudit mouvement», a ajouté la même source. «Membre d'un parti dissous au début des années 90, le dénommé (M.A) a rejoint les groupes terroristes et a été condamné en 1994 à la peine capitale avant de bénéficier des dispositions de la Concorde civile», a expliqué le communiqué du procureur de la République.

«L'activité commerciale du dénommé (M.A) consistait dans l'importation et l'exportation de pièces détachées des imprimantes et d'achat et de vente de véhicules. Une société créée et financée par les fonds versés par Zitout Mohamed Larbi à travers un pays du voisinage d'un montant global de plus de 50 000 USD, une somme qui a été introduite sur le territoire national par des trafiquants activant au niveau des zones frontalières. Certains bénéfices ont été transférés vers les comptes personnels de Zitout Mohamed Larbi par d'autres intermédiaires, dont certains de nationalité étrangère, avec lesquels il a pris contact via les réseaux sociaux», précise le communiqué. Le suspect a également établi des contacts avec «plusieurs autres personnes via les réseaux sociaux, dont Abderrahmane Kamel, Aboud Hichem, Boukhors Amir, El Merri Mohamed et Mohamed Abdellah. Les investigations techniques ont confirmé que le mis en cause avait établi réellement des contacts avec ses personnes afin de mettre sur pied des plans d'atteinte à l'ordre public, notamment l'exploitation du Hirak que vit le pays dans l'objectif de le faire sortir de son caractère pacifique», ajoute-t-on de même

source.

«Après plusieurs mois d'investigations secrètes sur les activités du dénommé (M.A) et la collecte de preuves suffisantes contre lui, il a été arrêté en date du 28 février 2021 et présenté par devant nos services. Une fois confronté aux preuves techniques, il a reconnu tous les faits», selon le communiqué.

Selon le même texte, «le mis en cause est poursuivi pour appartenance à un groupe terroriste visant la sécurité et l'unité nationales, financement d'un groupe terroriste, faux et usage de faux, usage d'un nom d'un tiers dans des circonstances qui ont déterminé l'inscription d'une condamnation au casier judiciaire et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée».

Dans la même affaire, le dénommé Zitout Mohamed Larbi est poursuivi pour gestion et financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'Etat et l'unité nationale, faux et usage de faux et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle.

A leur tour, «les dénommés

Aboud Hichem, Boukhors Amir et Mohamed Abdellah sont poursuivis pour adhésion à un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'Etat et l'unité nationale, financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'Etat et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle».

«Des actes prévus et condamnés par les articles 87 bis, 87 bis 1, 87 bis 3, 87 bis 4, 249, 222, 389 bis, 389 bis 2 du code pénal et de l'article 3 de la loi relative à la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», a précisé le communiqué du procureur de la République qui a également requis l'émission d'un «mandat de dépôt contre l'accusé Mansouri Ahmed et un mandat d'arrêt international à l'encontre de Zitout Mohamed Larbi, Aboud Hichem, Boukhors Amir et Mohamed Abdellah».

Après avoir auditionné le mis en cause (M.A) qui a reconnu l'ensemble des faits qui lui ont été reprochés, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire, a conclu le communiqué.

K. L.

Mostaganem

Une centaine d'entreprises productives recensées dans divers secteurs

■ Le sondage effectué sur le produit national local dans la wilaya de Mostaganem a permis de recenser 117 entreprises productives activant dans divers secteurs, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale du commerce.



Par Samia Y.

Le chef du service d'observation du marché et de l'information économique, Ghali Sid

Ahmed, a souligné que le tissu économique local, composé d'entreprises industrielles, commerciales et artisanales, assure 385 produits locaux dans des créneaux liés à l'agroalimentaire

et aux produits cosmétiques, de nettoyage et de plastique. Ce fichier économique a été ainsi élaboré dans le cadre du projet de réalisation d'une plateforme numérique pour identifier et fixer les services existants au niveau de la wilaya. Le fichier renfermera des données sur les produits, les opérateurs économiques actifs et les secteurs d'activités, a-t-on ajouté. La plateforme, en cours d'élaboration, sera mise à la disposition de tous les secteurs et les opérateurs économiques pour contrôler et suivre, entre autres, les opportunités d'exportation du produit local et sa compétitivité. M. Ghali a, à ce titre, appelé les producteurs dans divers domaines industriels, agricoles et artisanaux, à se rapprocher des services du commerce pour s'inscrire au sein

de cette plateforme numérique. Il a également appelé les directions locales, notamment celles de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, pour leur fournir des données et des informations relatives aux actifs dans ces trois domaines au niveau local. Par ailleurs, les services du commerce et d'industrie «Dahra» et d'autres chambres professionnelles, à préparer l'organisation d'un salon à vocation régionale sur l'exportation, prévu du 4 au 6 avril prochain, et devant rassembler tous les intervenants impliqués dans ce domaine, a-t-on signalé. Aussi, dans le cadre des mesures visant à impulser la dynamique des exportations hors hydrocarbures, il est prévu la mise en place d'un comité

local d'accompagnement et de soutien des exportateurs. Le comité devrait être un espace de mise en place des mécanismes et des incitations par l'Etat pour encourager l'exportation et lever les difficultés rencontrées notamment au niveau douanier et logistique, mais aussi pour promouvoir le label national et le produit local. En 2020, pas moins de 54 tonnes de pomme de terre de consommation, 22,5 tonnes de pulpe congelée et 60 tonnes de chlore avaient été exportées de Mostaganem vers l'Espagne et Malte, alors que 313 tonnes de pomme de terre avaient été exportées vers la Mauritanie (la Grande zone arabe libre) pour une valeur globale de 47 millions DA, soit 350 000 euros, rappelle-t-on.

S. Y.

Pétrole

Le Brent redescend à 64 dollars

Les prix du pétrole étaient proches de l'équilibre hier, après une semaine de forte baisse, les investisseurs restant préoccupés par une reprise de la demande en Europe menacée par les reconfinements et les aléas des campagnes de vaccination. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait vers midi 64,46 dollars à Londres, en baisse de 0,11 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour avril, dont c'est le dernier jour de cota-

tion, gagnait 0,39 %, à 61,66 dollars. Le même baril de WTI mais pour livraison en mai, qui deviendra la référence à partir d'aujourd'hui, perdait de son côté 0,10 % à 61,38 dollars.

Les deux contrats ont perdu la semaine passée plus de 6 %, une première cette année. Après avoir reculé la semaine dernière, les prix du pétrole continuent d'être sous pression, ont constaté des analystes, «sous l'effet d'une réouverture économique plus lente en Europe qui pèse sur la demande d'or noir».

L'Allemagne s'apprêtait, par exemple hier à prolonger, voire à durcir les restrictions face à la troisième vague du Covid en pleine expansion.

Et les déboires du vaccin AstraZeneca, rejeté par une bonne partie des Européens, compliquent sérieusement la donne au moment où l'accélération de la troisième vague de la pandémie de Covid-19, notamment en Europe, rend plus nécessaire que jamais d'accélérer les vaccinations.

Plusieurs analystes ont égale-

ment noté le ralentissement de la demande d'or noir en Inde.

Par ailleurs, le groupe de l'énergie Saudi Aramco a annoncé dimanche une chute de 44,4 % de son bénéfice net en 2020, plombé par la baisse des prix du pétrole brut accentuée par la pandémie de coronavirus, qui a lourdement pesé sur la demande mondiale.

Son P-DG, Amin Nasser, a estimé que 2020 était «une des années les plus difficiles de l'histoire récente».

Saïd H.

Constantine / Ouled Rahmoune

Des experts de Sonatrach attendus pour analyser les liquides et les gaz émanant d'un puits artésien

Une équipe d'experts du Groupe Sonatrach est attendue aujourd'hui à Constantine pour procéder à l'analyse des liquides et des gaz émanant lors du forage d'un puits artésien dans la région El Mera, dans la commune de Ouled Rahmoune, a indiqué, dimanche, la directrice locale de l'énergie, Rokia Bentorki. Une équipe d'experts du Groupe Sonatrach de Boumerdès sera dépêchée à Constantine pour

l'analyse des liquides et des gaz qui se sont dégagés lors du forage d'un puits artésien dédié à l'irrigation, entrepris par un agriculteur de la région, et ce, en coordination avec les directions locales de l'énergie, des ressources en eau, de l'environnement ainsi que les services agricoles, a précisé la même responsable. M^{me} Bentorki a ajouté que l'agriculteur a lancé les travaux de forage du puits artésien de 200 mètres de profondeur,

après l'obtention de l'autorisation des services agricoles, quand il a été surpris, une fois la profondeur du puits atteignant 90 mètres, de voir jaillir un liquide noir visqueux accompagné d'une émission de gaz similaires à des substances énergétiques. Un dispositif de sécurité a été dressé par la Gendarmerie nationale à titre préventif autour du site pour prévenir toute éventualité, a-t-on indiqué. De son côté, le directeur local de l'environnement,

Arezki Bouterik, a indiqué que ses services ont relevé des échantillons de ce liquide noir pour être analysés par l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (Onedd) afin de prendre les mesures requises.

Des photos de l'agriculteur de la commune d'Ouled Rahmoune, surpris par la découverte d'un «puits de pétrole» ont été relayées par les internautes sur les réseaux sociaux. Nabila T.

Monnaies

L'euro stable face au dollar, la livre turque s'effondre

L'euro restait stable face au dollar hier, le marché des changes se focalisant sur la livre turque qui dégringolait après le limogeage du patron de la Banque centrale de Turquie.

L'euro restait à l'équilibre face au dollar (+0,04 % à 1,909 dollar).

La livre turque, elle, chutait de 8,16 % à 7,86 livres pour un dollar. En début

d'échanges asiatiques, elle a plongé de 14 % jusqu'à 8,47 livres, approchant de son plus bas historique atteint en juin à 8,58 livres. Le Président Recep Tayyip Erdogan a limogé, dans la nuit de vendredi à samedi, le gouverneur de la Banque centrale de Turquie quelques mois seulement après l'avoir nommé. Si aucune raison officielle n'a été avancée, ce rempla-

cement intervient deux jours après que la banque centrale de Naci Agbal a relevé de 200 points de base son principal taux directeur, à 19 %, une mesure de lutte contre l'inflation.

Le nouveau banquier central turc, Sahap Kavcioglu, «partage la théorie controversée du Président Erdogan que des taux élevés provoquent une montée

de l'inflation», à l'inverse du consensus des banques centrales et des économistes, commentent des analystes.

La Turquie souffre d'une crise monétaire qui a fait plonger la valeur de la livre turque depuis début 2018, quand moins de 4 livres suffisaient encore pour acheter un dollar. Depuis, la monnaie turque a perdu plus de 50 % de sa valeur. A. O.

Marchés

La Bourse de Tokyo en baisse dans le sillage de Wall Street

La Bourse de Tokyo évoluait dans le rouge hier matin, après la clôture mitigée de Wall Street en fin de semaine sur fond de hausse des taux obligataires et de levée par la Banque centrale américaine (Fed) d'une mesure d'assouplissement. L'indice vedette Nikkei cédait 1,83 % à 29 247,81 points vers 00h50 GMT et l'indice élargi Topix perdait 1,26 % à 1 986,81 points. Le yen était stable face au dollar, à raison d'un dollar pour 108,87 yens vers 00h50 GMT contre 108,88 yens vendredi à 21h00 GMT. La monnaie japonaise progressait par rapport à l'euro, qui valait 129,40 yens contre 129,61 yens en fin de semaine dernière. L'euro descendait à 1,1886 dollar contre 1,1904 dollar vendredi. Les cours du pétrole, qui s'étaient redressés vendredi après leur plongeon de 7 % jeudi, étaient dans le rouge hier matin en Asie.

Après 00h30 GMT, le prix du baril de brut américain WTI cédait 0,98 % à 60,82 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord déclinait de 0,85 % à 63,98 dollars.

R. E.

Intégration scolaire des personnes trisomiques

Diversifier les moyens éducatifs pour développer les connaissances des élèves

■ Les participants à une journée d'étude sur la recherche scientifique et l'accompagnement de l'intégration scolaire des personnes trisomiques (Trisomie 21) ont insisté, à Tlemcen, sur l'importance de diversifier les moyens pédagogiques pour développer les connaissances des élèves atteints de ce type de déficience.

Par Amel B.

La psychiatre d'un service de trisomie 21 dans une école primaire de Tlemcen, Bounab Douniazed, a indiqué dans son intervention que «les différentes méthodes pédagogiques ont un rôle efficace dans le développement des capacités des scolarisés trisomiques, car elles facilitent l'enseignement et la trans-

mission, d'une manière claire, de l'idée». «Nous devons nous appuyer sur des moyens audiovisuels, notamment des images et des vidéos, pour enseigner à ce groupe afin de lui permettre de gérer ces moyens et de l'aider à consolider l'idée et à lui inculquer l'amour de la découverte», a-t-elle ajouté. L'universitaire de l'Unité de recherche en situation de linguistique et développement des études linguistiques dans les pays arabes à l'université de Tlemcen, Khelfaoui Nezha, a été chargée de préparer un moyen didactique et pédagogique pour les élèves trisomiques.

Elle a souligné que cette unité a mené un projet de recherche, ces trois dernières années, pour élaborer un dictionnaire scolaire illustré pour les personnes déficientes mentales scolarisées, en coordination avec des professeurs spécialisés dans de nombreux domaines.

L'oratrice a ajouté que ce dictionnaire a été remis au Centre de recherche scientifique et technique pour le développe-



ment de la langue arabe en vue de son édition et de sa distribution aux établissements et institutions accompagnant cette catégorie de déficients mentaux. L'encadreur de l'atelier de théâtre de la Maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen, Mostefaoui Abdelkader, a estimé que «le art constitue l'une des didac-

tiques pédagogiques qu'on peut utiliser pour développer les capacités cognitives des trisomiques de par ses possibilités de détecter leurs talents et leurs capacités afin de les exploiter dans leur insertion sociale et scolaire».

Cette rencontre, organisée par l'Unité de recherche précitée à l'occasion de la Journée inter-

naionale des personnes trisomiques, coïncidant avec le 21 mars, vise à coordonner les efforts entre les différents partenaires actifs afin de faciliter l'intégration de cette couche dans les écoles et leur accompagnement, a-t-on appris de la cheffe du comité scientifique de cette journée d'étude, Khelfaoui Nezha.

A. B.

Zones d'ombre de Mostaganem

Un programme pour le soutien et la formation dans le domaine de l'apiculture

UN PROGRAMME de soutien et de formation dans le domaine de l'apiculture au profit de 400 bénéficiaires des habitants des zones d'ombre a été lancé à Mostaganem, a-t-on appris de la Conservation des forêts de la wilaya. La chargée de communication, Zahira Menouer, a indiqué que ce projet, financé par la Caisse nationale de développement rural, d'un montant global de 36 millions DA, permettra de distribuer 4 000 ruches d'abeilles à 400 bénéficiaires, des jeunes pour la plupart, tout en leur assurant une formation et une qualification dans le domaine de l'apiculture et de la production de miel.

Afin de dispenser une formation de qualité aux bénéficiaires de ce programme, une convention a été signée entre la Conservation des forêts et l'université Abdelhamid-Ben-Badis de Mostaganem, qui permettra également d'exploiter les espaces universitaires, comme laboratoires, et des ateliers dans des sessions de formation de trois jours, ajoute la même interlocutrice. Les bénéficiaires de cette opération ont été scindés en 14 groupes pour cette formation, s'étalant sur le mois de mars en cours. Les programmes financés par la Caisse nationale de développement rural de la wilaya de Mostaganem, en plus de l'élevage d'abeilles, concernent des projets de plantation d'arbres fruitiers sur une superficie globale de 50 hectares (6 millions DA) et l'ouverture de voies sur une distance de 27 km pour un montant de 41 millions DA, la fixation des berges des oueds sur une superficie de 17 ha (2,5 millions DA), ainsi que la plantation de près de 250 ha, dans le cadre des opérations de plantation et de reboisement (60 millions DA), indique-t-on de même source.

R. S.

Formation professionnelle

Plus de 340 000 nouveaux postes pédagogiques pour la prochaine rentrée

Plus de 340 000 nouveaux postes pédagogiques sont offerts pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 28 mars 2021, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Au total, le nombre de postes de formation offerts pour la prochaine rentrée s'élève à 348 740 places pédagogiques, dont 140 562 par apprentissage, 97 573 autres dans la formation présentielle et 3 700 places dans

la formation à distance, précise la même source. Pour la prochaine rentrée, le ministère prévoit également 477 places pédagogiques de formation au profit des personnes handicapées physiques.

Le secteur dispose également de 4 081 nouveaux postes de formation en milieu rural, 23 293 autres au profit des femmes au foyer et plus de 13 000 dans les établissements de formation privés. Le programme pédagogique de cette rentrée englobe 409 spécialités pour les forma-

tions diplômantes et 126 spécialités pour les formations qualifiantes initiales de courte durée. Ces spécialités couvrent 23 branches professionnelles de la nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle.

Ces programmes de formation ont été élaborés, selon le ministère, en tenant compte des spécificités de chaque région, à travers son environnement socio-économique et les besoins exprimés au niveau local par les différents partenaires écono-

miques.

L'objectif de la politique de la formation professionnelle est de «répondre aux exigences de l'économie nationale par la disponibilité de spécialités en adéquation avec les besoins du marché national», souligne la même source. A cet effet, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels assure avoir mobilisé «tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de cette rentrée».

Farid Y.

Crue de l'Oued Meknassa

Une délégation du Conseil de la nation constate les dégâts de la catastrophe

Une délégation du Conseil de la nation est arrivée dans la wilaya de Chlef pour constater les dégâts causés par la crue de l'Oued Meknassa et s'enquérir de la situation dans certaines zones d'ombre, a-t-on constaté.

La délégation, qui comprend une mission d'information provisoire de la Commission d'équipement et de développement local du Conseil de la nation présidée par Rabah Benyoub, s'est rendue sur les lieux de la catastrophe où elle a noté les préoccupations des habitants des alentours de l'Oued Meknassa et s'est enquis des dégâts occasionnés par la catastrophe natu-

relle récemment survenue dans la région. Décidée par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, cette visite a pour objectif de «faire le constat des dégâts causés par les inondations de l'Oued Meknassa et de s'enquérir des mesures prises pour éviter ce genre de catastrophes à l'avenir», a précisé M. Benyoub.

«Nous constatons les dégâts causés par cette catastrophe naturelle, suivons les mesures prises (...) et soumettrons éventuellement des propositions aux instances exécutives concernant les projets d'aménagement de l'oued et le raccordement des réseaux routiers, d'AEP et de gaz

pour éviter les catastrophes à l'avenir», a-t-il indiqué.

Les membres de la délégation ont rendu visite aux familles des victimes de la crue de l'Oued Meknassa (dix décès issus de deux familles) dans les communes d'El Hadjadji et de Ouled Ben Abdelkader, pour présenter leurs condoléances à leurs proches.

Les membres de la délégation qui a poursuivi hier sa visite, devra s'enquérir de la situation des populations des zones d'ombre dans la commune de Sidi Akkacha (45 km au nord de Chlef) et les régions voisines.

La visite sera sanctionnée par un rapport contenant les

propositions de la prise en charge des victimes de la crue de l'Oued Meknassa, les mesures prises ainsi que la situation des zones d'ombre et du développement local dans la wilaya.

Prennent part à cette mission, le vice-président de la Commission, Benaoumer Berrahal, le président du groupe parlementaire du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Ali Djerbaa, le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Houbad Bouhaf, ainsi que des membres de la wilaya de Chlef au Conseil de la nation.

Samy O.

Festival international de musique andalouse

Cinq soirées pour une édition virtuelle

■ Un des avantages les importants des plateformes numériques est la diffusion des activités culturelles au plus grand nombre de personnes sur la planète. C'est pour cette raison et à cause de la fermeture des frontières suite à la pandémie liée au Covid-19 que les organisateurs du Festival international de musique andalouse ont décidé d'organiser cet événement en mode virtuel.

Ph/D.R.



Par Abia Selles

Le Festival n'a pas été annulé cette année, au bonheur des mélomanes de cette musique ancestrale.

Prévu du 03 au 10 avril prochain, cinq soirées sont au programme de cette manifestation artistique qui sera diffusée à partir de quatre villes dont Alger (villa Dar Abdeltif), Paris (Centre culturel algérien),

Tlemcen (en partenariat avec le Centre des études andalouses Tlemcen & la maison de la culture de Tlemcen) et Oran (en partenariat avec l'Opéra d'Oran).

La 5^e édition du Festival international de musique andalouse

andalous s'annonce exceptionnelle avec la participation des plus belles voix dans ce genre.

Parmi les artistes qui prennent part à cet événement, il y a l'interprète de musique andalouse Imène Sahir, une artiste avec un parcours riche et remarquable. Née le 22 avril 1988 à Alger dans un milieu de mélomanes et ancienne sociétaire de l'association El Djenadia de Boufarik (1996-2004) et Dar El Gharatia de Koléa (2004-2008) en Algérie, Imène Sahir, qui a honoré l'art et la culture algérienne dans plusieurs pays du monde, a pris jusqu'au mois de mars 2020 la direction artistique de l'association culturelle et musicale «El Motribia» de la ville de Blida. Elle sera présente à ce festival à partir de Paris (en partenariat avec le Centre culturel algérien).

Il y a aussi la jeune artiste Esma Alla. Née en 1989 à Alger, Esma fait tourner tous les regards dès ses toutes premières scènes. Elle commence à chanter dès l'âge de sept ans au sein de l'association El Andaloussia de Sidi Bel-Abbès. Depuis, elle ne s'est jamais

arrêtée. Elle enchaîne ensuite avec l'association El Inchirah sous la direction de M. Smain Hini qui l'adopta très rapidement. Cette interprète de musique arabo-andalouse a participé à plusieurs manifestations nationales et internationales en tant que soliste. Elle sera présente à ce festival à partir d'Alger.

Les associations artistiques Les Merles d'Alger et Ensemble Es-saphir de Andalus'na ainsi que Cheikh Hami Sebbane et Imad Mourou, figurent parmi les artistes participants au Festival international de musique andalouse.

Une conférence sur la musique andalouse et son évolution au sein de la société moderne sera animée par Ben Babaali le six avril sur la plateforme numérique de l'événement. Il y aura aussi un atelier de chant arabo-andalou qui sera animé en direct par Rabie Houti.

A. S.

Philharmonie de Berlin Un concert-test avec 1 000 personnes

LES 1 000 billets mis en vente se sont arrachés en trois minutes : après des mois de musique sans spectateurs pour cause de Covid, la Philharmonie de Berlin a renoué, le temps d'un concert, avec un public préalablement testé, et «ça change tout».

Au terme de l'heure et demie de concert, l'émotion était palpable, sur scène comme dans la salle. Le chef russe Kirill Petrenko et l'orchestre de la prestigieuse Philharmonie ont eu droit à une longue ovation debout, après des mois de sevrage imposé par la pandémie. Ils venaient d'interpréter «Roméo et Juliette» de Piotr Tchaïkovski et la «Deuxième symphonie» de Sergueï Rachmaninov.

«Assister à un tel concert en vrai, ça change tout !», s'est enthousiasmé Peter, un trentenaire venu en couple. «J'avais vu des concerts donnés en vidéo, mais ça n'a rien à voir, même si comme moi on est fou de musique».

«On a joué sans public pendant des mois, c'est mieux que rien, mais avec des spectateurs, ça n'a rien à voir, c'est comme la différence entre la 2D et la 3D», a confirmé le violoniste Aleksandar Ivic, ravi d'observer sa Philharmonie «avec de la lumière, des gens bien habillés qui attendent devant...».

«Cela montre que le résultat d'un concert, c'est nous plus le public, qui nous transporte dans un état qu'on ne peut atteindre en jouant seul», a-t-il témoigné auprès de l'AFP.

M. M.

Festival national du théâtre professionnel

Le spectacle «Khatini» remporte le premier prix

La pièce de théâtre «Khatini», du théâtre régional de Mostaganem, a remporté le Grand prix du Festival national du théâtre professionnel (Fntp) et celui de la meilleure scénographie de cette 14^e édition qui a pris fin dimanche au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Le spectacle «Khatini», mis en scène par Ahmed Rezzak qui en a assuré également la scénographie, est un vaudeville qui plaide pour la jeunesse et dénonce les sociétés archaïques.

Le Prix du Jury a été attribué à la pièce de théâtre «Nestaw Fel Hayt» (Nous attendons le mur), produite par l'association culturelle «Numidia» de Bordj Bou-Arréridj et mise en scène

par Halim Zeddou sur un travail de sa plume tiré des textes «En attendant Godot» de Samuel Beckett et «Fendo et Lis» de Fernando Arrabal.

Le Prix de la meilleure interprétation masculine est revenu à Bouhedjar Boutchiche pour son rôle dans la pièce «Khatini» du TR de Mostaganem, alors que celui de la meilleure interprétation féminine est revenu à Nejla Tarli pour son rôle dans «Aramil» du TR de Constantine.

La pièce de théâtre «Sekkoura», produite par le TR de Souk Ahras et mise en scène par Ali Djebbara, a décroché le Prix de la meilleure mise en scène et celui de la meilleure création musicale de Mohamed Zami, alors que la Prix du meilleur texte est revenu à Mahi

Benamara dans «Es'Sefqa» produite par le TR de Tizi Ouzou.

Par ailleurs, le jury du 14^e Fnpt, présidé par Habib Boukhalifa, a décidé de deux distinctions supplémentaires, les prix des meilleurs espoirs, masculin et féminin, revenus ex æquo pour les deux catégories, à Mustapha Meratia pour son interprétation dans «Arlequin, valet des deux maîtres» du TR d'Oran et Riad Djefaffia pour son interprétation dans «Sekkoura» du TR de Souk Ahras, ainsi qu'à Chaima Ourad pour son rôle dans «Sekkoura» et Yasmine Abassi pour son interprétation dans «Aramil».

Déroulée dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire, la cérémonie de clôture a accueilli auparavant des

hommages rendus à l'écrivain dramaturge Mohamed Bourahla et au chanteur algérien d'expression kabyle «El Hasnaoui Amechtouh» (le petit El Hasnaoui), Madjid Ait Ramdane de son vrai nom, appuyés par de courts documentaires sur leurs parcours respectifs.

Le public présent a pu également assister, 35mn durant avant la remise des prix, à un extrait d'une comédie musicale au titre, «Le cadavre», du TR de Constantine, mise en scène par El Hadi Guerra et interprétée par Hala Abdi et Bilal Bouberd qui en a également assuré la conception chorégraphique, un spectacle de danse contemporaine qui raconte les rêves des jeunes de devenir des stars.

F. H.

Décès

L'écrivaine égyptienne Nawal El Saadawi est morte

L'écrivaine égyptienne Nawal El Saadawi est décédée dimanche au Caire à l'âge de 90 ans des suites d'une longue maladie, a rapporté la presse locale.

Née en 1931 au gouvernorat de Qalyubiya (nord-est de l'Égypte), Nawal El Saadawi, médecin, écrivaine et romancière, est l'une des grandes écrivaines et militantes féministes contemporaines dans

son pays et dans le Monde arabe.

D'origines égyptienne et turque, elle a fait ses études à l'université du Caire puis à l'université de Columbia aux États-Unis.

Elle compte à son actif plus de 50 livres, dans plusieurs domaines littéraires et de réflexion, ayant été traduits à plus de 40 langues, dont «J'ai appris l'amour» (1957),

«Mémoire d'une femme docteur» (1958), «Femme au degré zéro» (1973) et «Mémoire de la prison des femmes» (1983).

La romancière est connue également pour ses écritures en faveur de la libération de la femme orientale des sociétés masculines, un courant consacré notamment dans son ouvrage «Les femmes et le sexe» (1968) qui était à l'origine de son limogeage du ministère de la Santé.

Nawal El Saadawi a reçu, tout au long de son parcours, plusieurs prix dont le Prix Nord-Sud en 2004, attribué par le Conseil de l'Europe, le Prix Inana en 2005 en Belgique et le Prix Séan MacBride en 2012 décerné par le Bureau international de la paix en sus du Prix Stig Dagerman en 2012 (Suède).

C. A.



Belgique

Cinq ans après, le pays se souvient des 32 morts des attentats terroristes

«Aline, Patricia, Léopold, Gilles, Johanna, Loubna...». Un hommage national a été rendu hier aux 32 morts des attentats terroristes du 22 mars 2016 à Bruxelles, lors de cérémonies en petit comité organisées sur les lieux des attaques, à l'aéroport de Zaventem et dans une station de métro du quartier européen.

Par Mourad M.

Peu après 09h00 (08h00 GMT), le roi des Belges Philippe et la reine Mathilde, tous deux en manteau noir, se sont recueillis devant une fresque à la mémoire des victimes à la station Maelbeek (16 morts), après avoir assisté à la lecture de leurs pré-noms.

Accompagnés du Premier ministre Alexander De Croo et de son épouse, ils ont pu s'entretenir avec quelques proches de victimes, selon des images retransmises en direct. Une minute de silence a été observée, comme à l'aéroport lors d'un hommage similaire une heure plus tôt, pour les seize autres morts, au moment précis où les explosions se sont produites il y a cinq ans.

Ce matin-là, la Belgique, pays de 11,5 millions d'habitants, est touchée en plein cœur comme l'a été la France quelques mois auparavant. La date du 22 mars 2016 reste gravée dans les mémoires comme

celle des pires attaques subies par le pays depuis la Seconde Guerre mondiale.

Revendiquées par l'organisation État islamique (EI), ces attaques perpétrées par trois kamikazes ont fait également plus de 340 blessés

Quatre jours plus tôt, Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des commandos ayant frappé Paris le 13 novembre 2015 (130 morts), a été arrêté à Bruxelles après quatre mois de cavale. Selon les enquêteurs, son interpellation a vraisemblablement accéléré le passage à l'acte des autres membres de cette cellule jihadiste repliés en Belgique, qui se sentaient traqués par la police.

L'hommage national, qui associe les associations de victimes Life4Brussels et V-Europe, est prévu en deux temps. Discours et témoignages de familles étaient attendus à 12h15 dans le quartier européen, là où a été érigé un monument dédié aux victimes d'actes terroristes.

Cet anniversaire intervient



sur fond de critiques en raison des lenteurs de l'administration et des assurances pour prendre en charge les préjudices des attaques.

«Il m'a fallu près de 5 ans pour obtenir une indemnisation pour la perte de mon conjoint. Mon fils ne l'a toujours pas reçue», raconte à l'AFP Charlotte Dixon-Sutcliffe, dont le mari, un expatrié britannique à Bruxelles, compte parmi les seize morts du métro Maelbeek.

De son côté, Life4Brussels a déploré l'abandon par le gouvernement belge d'un projet de «fonds de garantie», sur le modèle français, qui aurait permis aux victimes de percevoir une aide forfaitaire de l'État, à charge ensuite à ce dernier de se tourner vers les assureurs pour récupérer l'argent.

En Belgique, les dossiers sont traités au cas par cas, «on laisse les victimes s'adresser elles-mêmes à une multitude

d'organismes publics ou privés», regrette l'association. «L'État n'a pas compris que certaines se découragent et perdent leurs droits».

M^e Nic Reynaert, qui voyageait dans la rame ciblée par le kamikaze du métro, a assigné ce mois-ci en justice l'État et un assureur pour «erreurs et négligences». Il souffre de lésions neurologiques, selon lui mal diagnostiquées.

Dans sa plainte, l'avocat assure n'avoir «jamais» reçu les informations des experts médicaux sur toutes les séquelles possibles d'une explosion en milieu confiné. «Les symptômes physiques du SPT (syndrome post-traumatique) ont été rejetés comme étant purement psychologiques», écrit-il.

D'autres blessés ont témoigné de difficultés similaires pour faire reconnaître une incapacité de travail, qui dans certains cas a resurgi des mois après les

attentats.

Dans la procédure judiciaire, sous l'autorité du parquet fédéral (compétent en matière de terrorisme), 720 parties civiles ont déjà été recensées, ce qui laisse entrevoir le plus grand procès de l'histoire du pays.

Début janvier, dix suspects ont été renvoyés en cour d'assises pour «assassinats commis dans un contexte terroriste». L'ordonnance doit encore être confirmée par la cour d'appel. Le procès pourrait se tenir à partir de septembre 2022 à Bruxelles.

Parmi les principaux accusés figurent, outre Salah Abdeslam, deux hommes qui accompagnaient les trois kamikazes morts le 22 mars. Il s'agit de Mohamed Abrini, «l'homme au chapeau», qui a renoncé à se faire exploser à l'aéroport, et Osama Krayem, qui, lui, a rebroussé chemin après être entré dans le métro.

M. M.

Commentaire

Étiquette

Par Fouzia Mahmoudi

Si Jean-Pierre Raffarin, ex-Premier ministre français, se fait discret ces dernières années, il a été l'une des personnalités de droite les plus respectées par ses pairs. Lui qui avait appelé à voter pour Emmanuel Macron en 2017 semble être une fois encore prêt à soutenir le président marcheur pour le scrutin de 2022. Toutefois, dans un entretien donné au «Point», il prévient sa famille politique contre une fracture qui risque une fois encore de lui ôter toute chance à la présidentielle qui se tiendra dans une année. «Pour gagner, la droite ne doit pas être fracturée. Aujourd'hui, sa vraie question est comment sortir de cette impasse ? Les Républicains auront du mal à gagner dans une configuration aussi éclatée. Une partie de la droite, celle des initiatives, des PME, la droite entrepreneuriale, est plutôt du côté d'Emmanuel Macron. Et il y a une autre droite : la droite populaire, qui reste plutôt fidèle à notre camp. Que va devenir cette droite des initiatives ? Pour gagner, les Républicains devront choisir un candidat qui puisse rassembler ces deux courants de pensée. Cela dépendra beaucoup de la gestion de la sortie de crise Covid par le président de la République». Commentant les probables candidatures de Xavier Bertrand et de Valérie Pécresse, qui ont tous deux quitté le giron des Républicains, mais qui sont les deux candidats à droite avec le plus de potentiels, l'ancien Chef du gouvernement estime que «si la droite des initiatives se désolidarise d'Emmanuel Macron pour rejoindre, par exemple, un Xavier Bertrand ou une Valérie Pécresse qui jouent sur ce créneau-là, alors, potentiellement, la droite redeviendra forte. La droite des initiatives sera déterminante pour la victoire de 2022. Nous sommes aujourd'hui dans une situation intermédiaire, dans la traversée du nuage, avant l'atterrissage. On n'y voit rien ou pas grand-chose : ce n'est pas maintenant qu'il faut adopter la stratégie définitive. Aujourd'hui, je dirais qu'Emmanuel Macron est en bonne position pour l'élection présidentielle, mais en délicatesse pour les législatives». Pour Raffarin, Emmanuel Macron est ainsi un candidat de droite comme les autres, loin du centrisme qu'il revendique. A en croire l'ancien responsable de l'UMP, si le Président français endossait l'étiquette de droite dès maintenant, ses chances de victoire en seraient démultipliées. Reste à voir si Macron serait prêt à adopter cette stratégie épineuse à une année de la présidentielle, alors même que tous les sondages le donnent déjà au second tour de la présidentielle, ou si la crainte de voir Marine Le Pen l'emporter cette fois-ci, poussera le Président français à s'assurer dès maintenant une partie de l'électorat libéral et conservateur en assumant franchement une étiquette de droite.

F. M.

Birmanie

Manifestation au lendemain de la mort de huit personnes

Des manifestants opposés au coup d'État militaire en Birmanie ont défilé hier avant l'aube à Mandalay (centre), la deuxième ville du pays, au lendemain d'une nouvelle journée de répression meurtrière durant laquelle huit contestataires ont été tués.

Depuis le coup d'État du 1^{er} février qui a renversé la dirigeante civile Aung San Suu, le pays connaît des manifestations quotidiennes violemment réprimées par la junte.

Quelque 250 personnes ont été tuées, avec plus de 2 600 arrestations, selon les données recueillies par l'Association d'assistance aux prisonniers poli-

tiques (AAPP). Les opposants au coup d'État ont décidé de manifester de jour comme de nuit pour tenter de déjouer la riposte sanglante des forces de sécurité. Tôt hier, des manifestants, dont des enseignants, ont défilé à Mandalay, la capitale culturelle du pays. Certains brandissaient des pancartes appelant l'ONU à intervenir.

Dimanche, huit personnes ont été tuées dans cette ville et une cinquantaine ont été blessées, a indiqué à l'AFP une source médicale. En soirée, des moines ont organisé une cérémonie avec des bougies. Des tirs d'armes automatiques pouvaient être entendus dans un

quartier de la ville jusque vers 23h00 locales (16h30 GMT).

A Rangoun, la capitale économique, des manifestations se sont également déroulées tôt hier matin dans certains quartiers.

L'Australie et le Canada ont confirmé fournir une assistance consulaire à un couple de consultants australiens, Matthew O'Kane et Christa Avery – une Australo-Canadienne –, assignés à résidence au moment où ils tentaient de prendre un avion vendredi pour quitter le pays.

Les ministères des Affaires étrangères des deux pays se sont refusés à tout autre commentaire.



France

Slimani buteur contre le PSG

Pour la réception du PSG avec Lyon, l'attaquant international algérien Islam Slimani a profité de l'occasion pour marquer son tout premier but de la saison en championnat.

Sur le banc des remplaçants en début de rencontre, Slimani a fait son apparition en deuxième période alors que le score était de 4-0 pour l'équipe adverse. L'entrée en jeu de Slimani un peu avant l'heure de jeu était remarquable et quelques minutes après son apparition, l'attaquant de l'OL a inscrit son premier but du championnat

sur une belle frappe croisée d'en dehors de la surface, qui n'a laissé aucune chance à Keylor Navas (62').

L'entrée de Slimani aura été bénéfique et son club a pressé et réussi à marquer un autre but par Cornet sur une belle passe décisive du jeune Franco-Algérien Cherki.

L'ancien du CRB était tout proche d'inscrire un doublé, mais sa tête a été stoppée par le gardien. Score final 4-2 pour le club de la capitale française face à Lyon qui lutte toujours pour le titre.

Boxe

La sélection nationale en stage de préparation à Ankara

La sélection algérienne (messieurs/dames) de boxe s'est rendue dimanche après-midi à Ankara, pour y effectuer un stage de préparation du 22 mars au 6 avril, en compagnie de son homologue turque, a-t-on appris auprès du Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne, Mourad Meziane.

La sélection nationale est composée de Mohamed Flissi, Younés Nemouchi, Abdelhafid Benchebba et Chouaïb Bouloudinats chez les messieurs, ainsi que Roumaïssa Boualem, Imane Khelif et Ichrah Chaïb chez les dames.

Ces boxeurs sont encadrés par un staff composé de quatre membres, à savoir Dine Ahmed, Marchoud Bouhaous, Kinzi Abdelhane et Khaled Harima. La sélection nationale

a rejoint la capitale Ankara à partir d'Istanbul, où elle se trouvait depuis déjà une semaine pour prendre part au Tournoi international du Bosphore (15-20 mars). L'Algérie n'y a cependant récolté qu'une seule médaille d'or, pour Imane Khelif, chez les moins de 60 kg, après sa victoire en finale contre la Russe Anastasia Evgueniévna Beliakova.

Un exploit pour la native de Tiaret (21 ans), car Beliakova a été championne du monde en 2014 et médaillée de bronze aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio. Le stage d'Ankara s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne pour les Jeux Olympiques de Tokyo, décalés à l'été 2021 en raison de la crise sanitaire mondiale.

Open de Marseille de natation

Nouveau record national du 50m nage libre pour Amel Melih

LA NAGEUSE algérienne Amel Melih a établi, dimanche, un nouveau record national du 50 mètres nage libre en grand bassin (50m), lors de la troisième et dernière journée de l'Open de Marseille, dans le sud de la France.

L'Algérienne a terminé en huitième position des séries mais son chrono de 25 secondes et 74 centièmes est considéré comme un nouveau record national de cette spécialité. L'ancien record national était détenu par cette même Amel Melih, en 25 secondes et 84 centièmes, établi pendant le Championnat d'Algérie «Open» d'été 2019.

Melih a amélioré au passage son minima «B» pour les Mondiaux 2021 en petit bassin (25m), prévus au mois de décembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), ainsi que son minima «B» pour les Championnats du monde en grand bassin, prévus en mai 2022 à Fukuoka (Japon).

En attendant cela, l'Algérienne de 27 ans est qualifiée pour la finale «A» de

l'Open de Marseille, prévue dimanche soir et pendant laquelle elle essaiera de réaliser les minima «B» du 50 m nage libre en grand bassin des Jeux Olympiques de Tokyo, fixés à 25 secondes et 51 centièmes.

Autre nageur algérien à s'être illustré pendant cet Open de Marseille, Jaouad Syoud, qui avait établi trois nouveaux records nationaux lors des deux premières journées de compétition, en 100 m papillon, 200 m quatre nages et 400 m quatre nages.

Syoud s'est également qualifié pour la finale «A» du 200 mètres papillon, avec un chrono de 2 min 1 sec et 95/100, terminant en huitième position au classement général des séries.

En revanche, son compatriote Ramzi Chouchar, également engagé sur le 200 mètres papillon, n'a pas réussi à se qualifier, ni pour la finale «A», ni pour la finale «B», car ayant terminé en 17^e position des séries, avec un chrono de 2 min 10 sec et 94/100.

Mellal dit ne pas céder à la pression

JS Kabylie

■ Chérif Mellal, «débarqué» dimanche par le Conseil d'administration et le Club sportif amateur (CSA) et remplacé au pied levé par Yazid Yarichène à la tête du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/JS Kabylie, a martelé qu'il était toujours président du club, «jusqu'à preuve du contraire».



Le président de la JSK ne compte pas se laisser faire

Par Mahfoud M.

«J'y suis, j'y reste !», a réagi Mellal à la fin de la rencontre face au Paradou AC (1-1) pour le compte de la 19^e journée du championnat national, indiquant que «la direction du club n'avait reçu aucune notification de l'Assemblée (générale des actionnaires de la SSPA/JSK) ni de ses décisions» et que «jusqu'à preuve du contraire», il était toujours président. Il faut savoir que plus tôt dans la journée, une Assemblée générale des actionnaires de la Société sportive par actions (SSPA) du club s'est tenue au siège du Club sportif amateur JSK (CSA/JSK), pour retirer sa confiance à Mellal et le remplacer par Yarichène, tout en installant un nouveau comité directeur. «Nous savons quoi

faire une fois que nous aurons reçu le procès-verbal (PV) de cette Assemblée», a-t-il encore affirmé.

Ne voulant pas accorder trop de crédit à cette Assemblée qu'il a qualifiée de «manœuvre commanditée pour déstabiliser le club et sa bonne dynamique», Mellal a appelé les initiateurs de cette «destitution» à «assumer leurs responsabilités». Démentant, en outre, l'existence d'un quelconque actionnaire majoritaire au sein du CA, il a annoncé que «la direction procédera, dans les jours à venir, au remplacement de deux actionnaires, en l'occurrence Azeddine Mellal, décédé, et Samy Idress, démissionnaire, suite à une saison du commissaire aux comptes». Pour sa part, l'ancienne vedette du «Jumbo-Jet» et porte-parole du club, Mouloud Iboud, qui avait lancé un «appel

à la sagesse» samedi en conférence de presse, a invité ces actionnaires à «s'asseoir autour d'une table et mettre la main à la poche pour voir ce qu'ils peuvent apporter à la JSK». «Comme tous les clubs, la JSK traverse une crise financière des suites de la crise sanitaire et économique et il est temps pour ceux qui aiment la JSK de montrer de quoi ils sont capables», a-t-il soutenu. Le bras de fer est donc engagé entre les deux clans qui se disputent la direction du club, ne se rendant pas compte qu'ils enfoncent l'équipe dans une spirale qui risque de l'emporter, alors que les joueurs ont fourni de gros efforts sur le terrain pour améliorer les résultats, que ce soit en championnat ou en compétition africaine, où l'équipe est tout proche d'une qualification aux quarts de finale de la Coupe de la CAF. M. M.

Ligue 1 (19^e journée)

L'ESS co-leader, première défaite pour le CRB

LES Sétif, vainqueur à domicile du WA Tlemcen (4-1), est redevenue leader de la Ligue 1 en compagnie du MC Oran, auteur d'un match nul chez le relégué NC Magra (0-0), dimanche soir à l'occasion de la 19^e et dernière journée de la phase aller de la compétition. L'Entente a mis fin à trois matchs sans victoire, en venant à bout du WAT qui n'a pas trop résisté à la furia des joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki. L'Entente reprend ainsi son fauteuil de leader qu'elle partage désormais avec le MC Oran. Après avoir craché le feu il y a quelques semaines, l'attaque oranaise est en train de grincer. Après cinq matchs sans la moindre victoire, l'Olympique Médéa a profité de la réception de la lanterne rouge CA Bordj Bou Arréridj pour renouer avec la gagne (2-1) et se positionner au pied du podium. De son côté, la JS Saoura, sanctionnée par la défalcation de six points pour avoir utilisé un joueur sous le

coup d'une suspension face au Paradou AC, a bien réagi en dehors de ses bases en accrochant l'AS Ain M'illa (1-1). Au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie, qui s'est retrouvée dimanche avec deux présidents à sa tête, a concédé un véritable coup d'arrêt en se contentant du point du match nul face au Paradou AC (1-1), elle qui restait sur quatre victoires de rang. Un point précieux pour les gars du PAC, vainqueurs sur tapis vert de la JSS (3-0), qui leur permet de revenir à deux unités du podium. Sous la conduite de l'entraîneur Miloud Hamdi, le CS Constantine continue sa progression dans le classement et enchaîne un sixième match sans défaite, en battant difficilement cette fois-ci le premier relégué, l'USM Bel-Abbès (1-0).

Rien ne va plus en revanche chez le champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, battu pour la première fois depuis le début du championnat, à Biskra

(1-0). Les clignotants sont désormais au rouge pour le Chabab qui aligne un neuvième match sans victoire, toutes compétitions confondues, mettant ainsi l'entraîneur français Franck Dumas dans une mauvaise situation. Pour sa part, l'USB, de l'entraîneur Azeddine Aït Djoudi, a réussi à mettre fin à deux défaites de rang en déplacement, et compte désormais quatre points d'avance sur les places de relégation. Le RC Relizane a échoué à confirmer sa victoire décrochée lors de la précédente journée face à Médéa (1-0), en se contentant du match nul devant l'ASO Chlef (0-0), alors que le derby algérois entre le NA Hussein-Dey et le MC Alger n'a pas connu de vainqueur (0-0). Le «Doyen», qui aspire à réaliser une belle saison, à la hauteur du 100^e anniversaire de la création du club qu'il fête cette année, est en train de faire du surplace en enchaînant un 7^e match sans victoire. R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

La neige a bloqué pas moins de cinq axes routiers

AU MOINS cinq axes routiers étaient bloqués par la neige jusqu'à l'après-midi d'hier dans la wilaya de Tizi Ouzou. Selon un point de situation fourni par la cellule de communication du groupement local de la Gendarmerie nationale, il s'agit de la RN15 reliant les communes d'Abi Youssef et Iferhounène au niveau du col de Tirourda, la RN 33 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira à hauteur d'Aswel dans la commune de Ait Boumahdi, les CW 09 et 253 à hauteur du col de Chellata (reliant Tizi Ouzou à Béjaïa) et le CW 251 à hauteur du col de Chréa, dans la commune de Bouzeguène. A cer-

tains endroits des reliefs situés au-dessus de 1 000 mètres d'altitude, l'épaisseur de la neige a dépassé les 15 centimètres, selon des sources locales.

A noter que la wilaya de Tizi Ouzou a été affectée, durant la matinée d'hier, par de fortes averses de pluie, au soulagement des habitants en général et des agriculteurs en particulier. La forte perturbation climatique qui sévissait en Kabylie depuis vendredi soir a été marquée par une baisse sensible du mercure avec des températures frôlant les 0°C en haute montagne, et au dessous des 10°C dans la Kabylie maritime.

Hamid Messir

Azzedine Boudiaf, géologue :

L'Algérie, un pays sismique avec la même intensité depuis 6 millions d'années

L'ALGÉRIE a toujours été un pays sismique avec la même intensité depuis au moins 6 millions d'années, a indiqué le géologue et consultant, Azzedine Boudiaf, précisant que tout le nord du pays est sujet à une «sismicité continue».

«Notre pays a toujours été sismique et avec la même intensité depuis au moins 6 millions d'années», a précisé M. Boudiaf dans un entretien paru hier au quotidien national «El Watan», expliquant que le nord de l'Algérie est une région sismique, selon les résultats de travaux de plusieurs décennies.

«Depuis des décennies, nous avons compris et admis que tout le nord de l'Algérie est sujet à une sismicité continue», soulignant que Béjaïa, secouée dernièrement par un fort séisme, «ne peut échapper à cette règle». Il a rappelé, à ce propos, que cette région n'est pas à son premier séisme, faisant référence aux tremblements de terre ayant touché Béjaïa et sa région, notamment en 1865 (5,7 degrés), 1901 (5,2), et 1946 (5,6), ce dernier ayant causé d'importants dégâts.

S'agissant de la sismicité dans les zones montagneuses, M. Boudiaf a précisé que «celles de la Kabylie ne peuvent pas échapper aux effets des violents séismes proches ou lointains», rappelant qu'en 2003, le séisme de Boumerdès a été fortement ressenti dans les montagnes du Djurdjura où de nombreuses habitations avaient subi des dégâts.

Il a ajouté, dans le même sillage, que «dans de nombreuses régions relativement éloignées de l'épicentre, les quelques vibrations de la montagne ont été suffisantes pour déclencher des glissements de terrain, des éboulements ou

chutes de blocs rocheux, des effets vibratoires de sites topographiquement élevés, des liquéfactions de sols et des effondrements de cavités souterraines».

«Ces phénomènes peuvent eux-mêmes, par effet domino, déclencher des obstructions de lits d'oued et engendrer des déviations de ceux-ci pouvant être très dangereux pour les régions avoisinantes», a expliqué M. Boudiaf, rappelant qu'en 1980, une déviation de l'oued Cheliff a été observée, suite au soulèvement de la faille qui a formé une barrière dans le lit de cet oued non loin du village de Oued Fodda, alors qu'un lac s'est intensément créé et a inondé une bonne partie de la plaine. A une question sur le risque de tsunami sur les côtes méditerranéennes, le géologue a répondu par la positive, précisant que «ce risque existe autant pour l'Algérie que pour l'Europe».

«On craint les failles en Italie et en Espagne, qui risquent de causer des dégâts en Algérie et l'inverse est d'autant plus vrai. Un travail de simulation a été fait pour Alger et les résultats ont été surprenants», a-t-il indiqué, estimant qu'«un tsunami peut être déclenché par un important glissement sous-marin sans séisme».

L. O.

Education

Le ministère de l'Education nationale arrête le calendrier des examens

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a rendu public, hier, dans un communiqué, le calendrier des examens nationaux des trois paliers pour l'année scolaire 2020-2021.

L'examen du baccalauréat

Un autre usage de la bavette



Djalou@hotmail.com

Illizi

Le flamant rose observé pour la première fois au Tassili

■ L'opération de recensement ornithologique a permis également d'observer d'autres oiseaux, à l'instar de l'aigle vautour, la spatule, le guépier d'Europe et la cigogne noire.

Par Halim N.

Le flamant rose a été aperçu pour la première fois dans la région du Tassili par une équipe d'observation ornithologique relevant de la Conservation des forêts, a-t-on appris, hier, de cette instance.

Il a été observé au niveau d'un plan d'eau près d'Illizi, lors d'une opération de recensement de l'avifaune migratrice dans la région, a précisé la

source.

D'une hauteur oscillant entre 90 et 150 cm avec ses longs cou et échasses, le flamant rose est classé parmi les oiseaux migrateurs, vit en colonies dans les plans d'eau d'où il puise sa nourriture.

L'opération de recensement ornithologique périodique a donné lieu également à l'observation de divers autres oiseaux, à l'instar de l'aigle vautour, la spatule, le guépier d'Europe et la cigogne noire, à travers plu-

sieurs plans d'eau de la région du Tassili n'Ajjer, une zone de prédilection pour l'avifaune migratrice en raison de sa biodiversité, a indiqué à l'APS le chargé de communication à la Conservation des forêts, Abdeslam Arab.

La Conservation des forêts de la wilaya d'Illizi a répertorié, à ce jour, plus de 35 espèces d'oiseaux migrateurs observés dans la région, a-t-il encore fait savoir.

H. N.

Tribunal de Sidi M'hamed

4 ans de prison ferme contre l'ancien wali de Blida Mustapha Layadhi

LE TRIBUNAL correctionnel près le Pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, hier, une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA contre l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, pour-

suivi dans une affaire de corruption et d'abus de fonction.

Les autres coaccusés ont été condamnés à 2 ans de prison ferme et une amende d'un million DA, à leur tête les propriétaires du groupe «Attia Electronics» et le directeur des Domaines de la wilaya de Tipasa, Ali Bouamrane, avec gel de leurs comptes bancaires.

Le tribunal a également décidé l'acquiescement du Conservateur foncier de la wilaya de Tipasa, Ismail Korichi, des griefs retenus contre lui dans cette affaire.

Il s'agit également de la confiscation des avoirs saisis durant l'instruction et l'interdiction du droit de candidature pour

une durée de cinq ans pour l'accusé Layadhi, outre le versement d'un montant de 100 000 DA à titre de dommages et intérêts.

Le tribunal a ordonné, en outre, le versement d'un montant de 17 millions DA à titre de dommages et intérêts à l'encontre des frères Attia (Ilyes, Bachir et Hamid).

Pour rappel, l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, avait été limogé en août 2018 durant la crise sanitaire due à la pandémie de choléra. Il est poursuivi notamment pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'avantages injustifiés à un tiers, notamment aux propriétaires du groupe «Attia Electronics».

L. O.